

## Aide-mémoire des opérations importantes pour l'année scolaire

*\*Il est important que les étudiants consultent Omnivox, ainsi que leur messagerie Mio RÉGULIÈREMENT, puisque toutes les communications et opérations importantes se font de façon électronique. Aucun envoi postal n'a lieu pendant l'année.*

Session	√	Opération	Échéance	Note
<b>A-2017</b>		Modification à l'horaire	du 17 au 20 août 2017	ATTENTION: Des frais de 25 \$ sont exigés pour chaque modification (Mes Services Omnivox-Modif. d'horaire)
		Date limite pour un retrait de cours	le mardi 19 septembre 2017	Voir API (aide pédagogique individuelle) B-157
		Recensement - Confirmation de votre fréquentation scolaire (automne)	du 20 au 22 septembre 2017	Mes Services Omnivox-Fréquentation scolaire
		Choix de cours pour la session d'hiver 2018	du 2 au 6 octobre 2016	Des frais de retard de 25 \$ s'appliqueront si les dates ne sont pas respectées (Mes Services Omnivox-Choix de cours)
		Date limite pour le paiement des frais d'inscription pour la session d'hiver 2018	le lundi 23 octobre 2017	Une fois votre choix de cours confirmé, vous devrez faire le paiement de vos frais d'inscription (Mes Services Omnivox-Centre de paiement)
<b>H-2018</b>		Modification à l'horaire	du 12 au 14 janvier 2018	ATTENTION: Des frais de 25 \$ sont exigés pour chaque modification
		Date limite pour un retrait de cours	le mercredi 14 février 2018	Voir API (aide pédagogique individuelle) B-157
		Recensement - Confirmation de votre fréquentation scolaire (hiver)	du 15 et 16 février 2018	Mes Services Omnivox-Fréquentation scolaire
		Relevés d'impôt	Disponible le 28 février 2018	Disponible dans le portail pour impression (aucun envoi postal) (Mes Services Omnivox-Relevés d'impôt pour les frais de scolarité)
		Choix de cours pour la session d'automne 2018	du 12 au 16 mars 2018	Des frais de retard de 25 \$ s'appliqueront si les dates ne sont pas respectées (Mes Services Omnivox-Choix de cours)
		Date limite pour le paiement des frais d'inscription pour la session d'automne 2018	le lundi 3 avril 2018	Une fois votre choix de cours confirmé, vous devrez faire le paiement de vos frais d'inscription (Mes Services Omnivox-Centre de paiement)